

Le centre fédéral d'accueil des réfugiés sur la place d'armes de Thoune : vu par un officier et un responsable politique local

Autor(en): **Deriaz, Philipp**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781387>

Nutzungsbedingungen

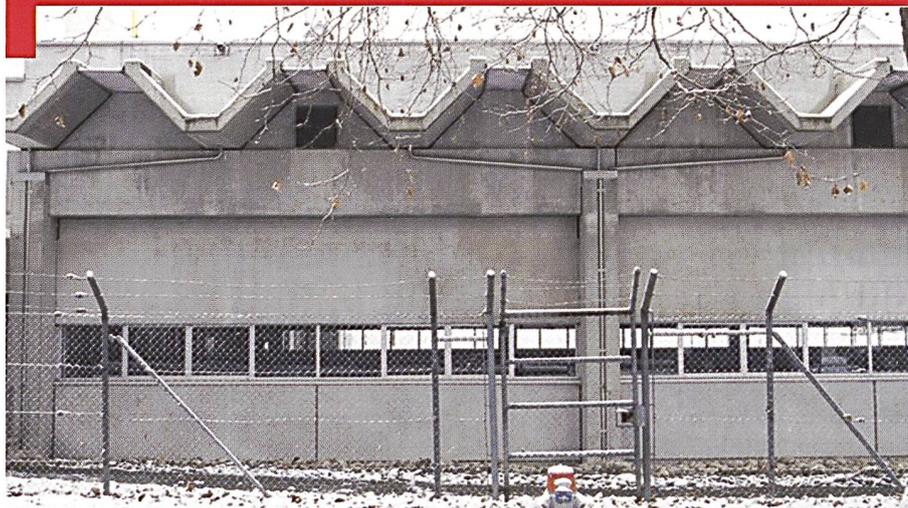
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les halles de chars sont utilisées par plusieurs écoles et cours techniques. La place d'armes de Thoune est la plus grande de Suisse.

Migrations

Le centre fédéral d'accueil des réfugiés sur la place d'armes de Thoune - Vu par un officier et un responsable politique local

Maj Philipp Deriaz

Conseiller municipal de la ville de Thoune

Au milieu du mois de novembre 2015, les premières rumeurs se répandaient au sein de l'armée au sujet de l'exploitation d'un centre d'accueil de réfugiés sur la place d'armes de Thoune. En tant que conseiller municipal, j'ai interpellé le président de la ville en demandant l'état de la question. Nous avons ainsi reçu la confirmation que du 18 décembre 2015 et jusqu'à fin mai 2016, un centre de 600 places serait exploité sur la plus grande place d'armes de Suisse.

Le site choisi se compose de deux halles de chars, A et B. Le DDPS, la ville de Thoune et le canton de Berne ont donné leur accord. A la mi-décembre, les premières mesures ont été prises: certaines infrastructures

critiques et du matériel ont été déplacés. Les halles ont été vidées.

Le Secrétariat aux migrations (SEM) est responsable de la mise en place et de l'exploitation. La communication de cette organisation est plus que discutable. C'est ainsi seulement le 9 décembre, à une séance d'information, que les mesures ont été présentées, de façon lacunaire. J'ai donc décidé d'informer les médias et la population, pour que la société civile soit au courant, et contraindre le SEM à davantage de transparence.

Les réactions au sein de la population sont diverses. Tous les partis s'accordent sur le fait que l'emplacement

Les halles A et B de la place d'armes de Thoune se trouvent au nord du « polygone » à quelques dizaines de mètres des magasins de munition, vis-à-vis de l'arsenal et de diverses entreprises, dont la RUAG. Photos ©Thuner Tagblatt (TT) via l'auteur.





Ci-dessus: L'intérieur d'une halle de chars.

n'est pas idéal. La fraction UDC/PLR a ainsi posé la question au SEM dans une lettre ouverte: « Cela a-t-il un sens de placer des personnes qui fuient la guerre, dans une place d'armes où s'entraînent des militaires où se trouve du matériel sensible et de la munition à proximité immédiate, et où roulent constamment des chars? » Une autre question posée était la suivante: « Quelles sont les conséquences et les limitations imposées à l'exploitation et au déroulement des cours sur la place d'armes de Thoune? » Ou encore: « Est-il possible, dans ces conditions, de garantir une instruction de bonne qualité pour les recrues et les cadres? » En effet, on peut se demander si c'est à l'armée, encore une fois, de passer à la caisse et de s'adapter.

L'exploitation du centre de requérants nous apportera, on l'espère, des réponses à ces questions. Je ne remets pas en doute la décision de la conduite de l'armée. Les ordres et les missions seront remplies. Mais il semble juste que les personnes impliquées directement par cette décision soient entendues et en mesure d'effectuer une nouvelle appréciation de la situation.

Le centre est exploité depuis le 18 décembre dernier et compte actuellement environ 300 réfugiés. Ce chiffre doit atteindre 600 à la fin janvier. A ce jour, plusieurs interventions de la police ont été nécessaires: une bagarre qui a dégénéré a exigé l'intervention de 20 policiers. J'ose espérer que la situation ne va pas empirer ni s'étendre à la ville de Thoune – voire à d'autres emplacements militaires. Les écoles de recrues débutent le 11 janvier et je souhaite à tous une période de formation sans histoire et bien réglée. Je suis sûr que les personnes concernées sauront faire preuve de flexibilité, afin d'accomplir leur travail dans la même qualité et avec la motivation que jusque ici.

Ph. D.

Traduction: A+V.

International

BLACK EAGLE

L'exercice BLACK EAGLE est un exercice interarmes et interarmées ayant pour but de tester la disponibilité des armées britannique et polonaise. Une composante s'est déroulée sous la forme d'exercice cadre d'état-major, suivi d'exercices de troupes sur le terrain polonais de Żagań Karliki. Enfin des exercices de tirs de combat ont également eu lieu.

Ces manœuvres ont eu lieu à partir du mois d'octobre (préparatifs) et ont duré du 3 novembre à la mi-décembre 2015. Plus de 2'000 soldats britanniques et polonais ont participé à ces exercices, dirigés par le commandant polonais de la 10e brigade blindée polonaise, le colonel Maciej Jablonski, et le lieutenant colonel Justin Kingsford de la 3e division blindée britannique.

La composante britannique à elle seule a impliqué au total 1'300 militaires et une centaine de véhicules blindés. Les troupes provenaient du King's Royal Hussars (KRH) – chargé de constituer un groupement de combat (Battlegroup) blindé. L'infanterie mécanisée est issue du Royal Welsh Regiment (1R Welsh). Les premiers sont équipés du char de combat Challenger 2 ; les seconds du véhicule de combat d'infanterie Warrior. A cela sont venus s'ajouter des sapeurs de chars du 26 Engineer Regiment, dotés de nombreux véhicules spécialisés.

L'armée britannique participe ainsi au mandat de l'OTAN visant à renforcer sa présence dissuasive en Europe centrale et de l'Est.

Pour en savoir plus : <http://www.army.mod.uk/news/26733.aspx>

A+V



